

REUNION DU MARDI 28 AVRIL 2009

L'AN DEUX MIL NEUF , LE VINGT-HUIT AVRIL A DIX-HUIT HEURES

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GREFFIN, Maire de SALLENELLES.

Étaient présents : Mesdames DUPUIS Thérèse - MARTINOFF Jacqueline - MASSELIN Yolande
Messieurs LEMARCHAND Laurent - BUSSON Christophe- GEOFFROY Frédéric
LEGOUPIL Jacques - BLAIS William's - FONTAINE Thomas -

Était excusé : Monsieur Etienne ROSSIGNOL

Monsieur Christophe BUSSON a été élu secrétaire de séance.

Le Compte-rendu de la séance du 31 mars 2009 ne soulève aucune remarque.

1 / Devis travaux Mairie :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la réception des devis de travaux à effectuer sur le Bâtiment de la Salle des Fêtes et l'Hôtel de Ville.

Les premiers travaux consistent au remplacement des gouttières sur les 2 bâtiments, ainsi que la toiture de la cave et du local du Comité des Fêtes

Deux entreprises ont répondu :

- ◆ J.C LECHAUVE d'Escoville pour un montant HT de 13 107,86 €
- ◆ SARL LAURENT de Bénouville pour un montant HT de 7 521,73 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre l'entreprise LAURENT est autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

Vote pour : 10

Vote contre : 0

Abstention : 0

En second lieu, la réfection de la tête de mur entre la Mairie et la Salle des Fêtes ainsi que le mur devant la Mairie

Deux entreprises ont également répondu :

Le Conseil décide de surseoir à la décision et demande des devis à l'identique des travaux à effectuer ainsi qu'un devis complémentaire.

2 / Achat d'un lave-vaisselle.

Madame Martinoff, responsable de la location de la Salle des Fêtes, a émis le souhait de l'achat d'un lave-vaisselle.

Un devis a été reçu pour un montant de 2 188 HT par la société Technorest de Colombelles.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré autorise la signature du devis.

Vote pour : 10

Vote contre : 0

Abstention : 0

Suite de la réunion du 28 avril 2009....

3/ INFORMATIONS :

Des informations ont été données sur les sujets suivants :

◆ Urbanisme → le dossier des demandes diverses avec acceptation ou refus est consultable en Mairie.

◆ La Vasque d'Or → Un refus a été donné au service de la DDE quand à la création d'une voie nouvelle sur le territoire de la commune de Sallenelles. (Nous sommes en attente d'une décision de la DDE)

◆ Renouvellement réseau HTA (ERDF) → Travaux prévus rue de Troarn fin 2009 début 2010 pour enfouissement d'une ligne électrique afin de supprimer la ligne HTA qui va de la "Perruque" au Moulin d'eau. Conjointement un devis a été demandé auprès du SDEC pour réaliser un effacement de réseau rue de Troarn. Le SIVOM a été également contacté pour le renouvellement de la conduite d'eau afin de coordonner tous les travaux dans cette rue.
Un rendez-vous est pris avec l'Agence routière départementale pour étudier la possibilité de créer une allée piétonne sur cette même rue.

◆ Courrier du Syndicat de la Basse Vallée de l'Orne → Après vote du Conseil, il a été décidé de ne pas participer financièrement au curage et au débroussaillage des fossés.
Le curage et le débroussaillage incombe aux propriétaires et riverains des fossés .

◆ Travaux Chauffage Église → Nous sommes en attente des devis.

4/ Bilan des diverses réunions.

Un tour de table est effectué pour rendre compte des diverses réunions auxquelles ont participé les délégués.

5/ Questions diverses.

◆ **Circulation des Poids-Lourds :**

Devant le nombre de passages grandissant des poids-lourds dans notre commune, il est décidé de prendre contact avec le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Troarn afin que des contrôles fréquents soient effectués ainsi que des contrôles de vitesse.

◆ **Éclairage**

Devis demandé au SDEC pour la pose de : - candélabres Chemin des Pêcheurs
- candélabres sortie village côté Merville-Franceville

◆ **Aménagement carrefour :**

Un rendez-vous a été pris avec Madame Sillinger de l'Agence Routière Départementale afin de repositionner le "STOP" de la rue Léopold Trébutien suite à la création de la terrasse du restaurant de la Baie.

La séance est levée à 19 heures 45.

Le Maire

Le Secrétaire

Le Conseil Municipal